

## Ministère de l' Economie, des Finances et des Programmes de Denationalisation



ARRETE

ANNEE 2016 NOSC/MEFPD/DC/SGM/DGB/DPB

Portant fixation du planning des tâches relatives à l'élaboration de la loi de finances 2017 et du budget pluriannuel 2017-2019

## LE MINISTRE D'ETAT CHARGE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DES PROGRAMMES DE DENATIONALISATION

- VU la Loi n° 90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- VU la Loi organique n° 2013-14 du 27 septembre 2013, relative aux Lois de Finances ;
- VU la Loi n° 2015 41 du 29 décembre 2015, portant Loi de Finances pour la gestion 2016 ;
- VU le Décret n° 2014-794 du 32 décembre 2014, portant nomenclature budgétaire de l'Etat ;
- VU le Décret n° 2011-554 du 24 août 2011 portant approbation du calendrier de déroulement des travaux budgétaires ;
- VU le Décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012, fixant la structure type des Ministères ;
- VU le Décret n° 2015-370 du 18 juin 2015, portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 2014-757 du 26 décembre 2014, portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- VU Considérant les nécessités de service,

## ARRETE

<u>Article 1er</u>: Il est approuvé le planning des tâches relatives à l'élaboration de la loi de finances 2017 et du budget pluriannuel 2017-2019, annexé au présent arrêté.